

Réglementation LCB-FT et courtage accessoire - CVCT01B

Code produit : CVCT01B

Niveau : Initiation

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.33

Tarif : 154,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Dirigeants, managers et collaborateurs souhaitant connaître les obligations liées à la lutte contre le blanchiment pour l'activité de courtage accessoire

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Retenir les obligations en matière de lutte contre le blanchiment pour l'activité de courtage accessoire

Programme de la formation

1. Les obligations de lutte contre le blanchiment pour l'activité de courtage accessoire

- Nature des obligations/procédures à respecter
- Point sur les différents niveaux de vigilance
- Tierce introduction : définition et mise en œuvre
- Relations avec les clients
- Cartographie des risques identifiée selon la nature des contrats, des clients, des canaux de distribution
- Articulation des procédures de blanchiment : mandante (activité d'argent)/spécifique au courtage accessoire
- Etablir une procédure LCBFT opérationnelle et compatible avec les autres livrables

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation de cas pratiques
- Echanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.